



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la République, Chef de l'Etat, le Professeur Faustin Archange TOUADERA a pris note avec satisfaction et enthousiasme de la décision unanime de l'Assemblée Nationale relative au projet de loi qui établit le cadre légal qui régit les crypto-monnaies et instaure le Bitcoin en tant que monnaie officielle en République Centrafricaine. L'adoption du Bitcoin en tant que monnaie officielle représente un pas décisif vers l'ouverture des nouvelles opportunités pour notre pays.

Par cette décision historique, le plan de redressement économique et de consolidation de la paix entre dans une nouvelle phase et l'Exécutif fait preuve de cohérence dans l'application de l'agenda qui prévoit la réalisation d'une croissance forte et inclusive au bénéfice du développement et de la performance économique, qui finalement va générer la prospérité des nos concitoyens.

Le Président de la République, Chef de l'Etat va soutenir tous les efforts nécessaires, dans le respect de la loi, afin de mener à bout cette démarche qui place la République Centrafricaine sur la carte des plus courageux et visionnaires pays au monde, pour tout ce qui signifie et implique l'acceptation des crypto-monnaies en tant que moyens de paiement.

La République Centrafricaine n'est pas seulement le premier pays d'Afrique à adopter le Bitcoin comme monnaie de référence, mais aussi et le premier pays au monde à adopter à l'unanimité le projet de loi qui gouverne la crypto-monnaie. Nous partons sur une nouvelle voie qui va jalonner une nouvelle étape pour notre pays, tout en étant conscients des difficultés que nous allons devoir affronter pour poursuivre notre mission.

Dans une vision progressiste, tournée vers l'avenir, notre Nation doit être en mesure de poursuivre son destin et de rejoindre les rangs de celles qui, non seulement comprennent pleinement l'importance de la technologie Blockchain, mais qui s'empressent également de la légiférer.

Nous réfléchissons en priorité à la manière dont la vie de nos concitoyens va changer et aux moyens nécessaires pour créer une économie stable et prospère. Il convient de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le bien commun, en gardant à l'esprit l'héritage que nous avons le devoir de laisser aux générations futures.

Fait à Bangui, le 26 avril 2022

Le Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet
de la Présidence de la République



Obed NAMSI